
PROCES VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 10 MARS 2021

Président de séance : JF DIETLIN, président du CTDESI

Secrétaire de séance : S VIGO REPIQUET, aide administratif

I et II - Présences / absences et vérification du quorum

Nombre d'adhérent : 39

Présents ou représentés : 21

Présents : JF. DIETLIN / JF. MIRO / C. GUIFFRAY ROSSAT / E. LEPAGE / JP. LE NALLIO / B. BOISEAU / M. LOONES / F. DESPIERRES / S. GARCIA / C. BARDEL / MA. ROUGIER / P. PROVOST / E. MOSSE / L. SURGET

Représentés : F. DELMAS (JFD) / H. ISNARD SCOHYERS (JFD) / P. PREVAULT (EL) / V. FERRIO (EL) / S. LELIZOUR (EL) / C. LACROIX (EL) / L. GUILLOU (EL)

Le minimum requis pour le quorum est atteint.

Le président déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte.

III - Rapport Moral de l'exercice 2020 du président

« L'exercice 2020 fut peu habituel et surtout en net décalage dans le temps. En effet, nous nous étions réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 23 septembre 2020. La crise COVID n'est pas totalement étrangère à ce calendrier inhabituel. Nous retrouvons aujourd'hui un semblant de normalité en clôturant l'année 2020.

Le Conseil d'Administration et les commissions de l'association, ont largement orientés leur travail tout au long de l'année 2020, sur différents chantiers, et en particulier en lien avec l'actualité des secteurs médico-social et social. Le CTDESI s'est mobilisé, avec tous ses adhérents, pour tenter de répondre à la problématique des ressources humaines du secteur.

L'Association compte en 2020, 39 adhérents à jour de cotisation et organise des rencontres régulières. Nous avons dénombré au moins **18 réunions et rencontres**, auxquelles nous avons participées tout au long de l'année 2020 :

- 2 Assemblées plénières,
- 6 réunions du conseil d'administration,
- Des échanges réguliers avec nos partenaires institutionnels (ARS CD74 MDPH EN...),
- Des représentations des différentes instances (ENSEIS, HANDICAT, URIOPSS...).

2020, c'est également :

Un travail régulier engagé sur la thématique des **Ressources Humaines**. Des rencontres régulières, en réunions plénières et en sous-groupe, avec la direction de l'autonomie du Conseil Départemental 74 qui se mobilise sur cette problématique.

A ce jour, le fruit des travaux débouche sur les actions suivantes :

- Un plan de communication, **différé dans le temps**, coordonné à l'échelle du département pour valoriser les métiers du secteur social et médico-social,
- Une mobilisation des acteurs pour mieux faire connaître nos métiers (Pole Emploi et MIFE).

Nous nous sommes fixés, comme ligne directive, le pouvoir d'agir sur des points accessibles. **Ne perdons pas de vue notre objectif de 500 apprentis**,

Il est bon de rappeler, en assemblée générale ordinaire, que le CTDESI est le lieu où chacun d'entre nous, peut apporter ses qualités et compétences dans un projet commun.

Le Conseil d'Administration compte deux sortants : Loïc SURGET et Nathalie CHAULEUR. Nous les remercions chaleureusement pour leur investissement au profit de l'association. Nous espérons vivement pouvoir nous retrouver très prochainement, pour partager un temps convivial avec également François DESPIERRES, Serge FAVRE et Emmanuel MOSSE qui nous quittent pour une retraite méritée.

Nous remercions la candidature de Loic SURGET et Frédérique DELMAS au Conseil d'Administration et de pouvoir compter sur des personnes prêtes à s'engager au profit de la vie associative.

Le 22 janvier 2020, le CTDESI a fêté ses 50 ans d'existence en Haute Savoie. Le CTDESI est une association bien reconnue par les pouvoirs publics du département. Cette reconnaissance trouve une bonne illustration par la présence de nombreux responsable du Conseil Départemental 74. Il appartient à l'ensemble de ses membres, de bien veiller à ce que le CTDESI conserve cette place dans le paysage social et médico-Social du département. Les membres du conseil d'administration doivent veiller à ce que l'association réponde aux attentes et besoins de ses adhérents. »

IV – Rapport financier 2020

Cf. Powerpoint joint au procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

V – Votes

a) Rapport moral et du rapport financier – Quitus aux administrateurs :

	Pour	Contre	Abstention
Quitus aux administrateurs	100 %	0 %	0 %
Rapport moral	100 %	0 %	0 %
Rapport financier	100 %	0 %	0 %

Le rapport moral, financier et quitus aux administrateurs sont adoptés à l'unanimité.

b) Montant de la cotisation :

	Pour	Contre	Abstention
Cotisation à 65 €	100 %	0 %	0 %

Le montant de la cotisation est adopté à l'unanimité.

c) Candidatures au Conseil d'Administration :

	Pour	Contre	Abstention
Loïc SURGET	20		1
Frédéric DELMAS	20	1	

Loïc SURGET et Frédéric DELMAS sont élus à 959%.

La candidature de Bruno VILAIN a été écarté pour cause de son poste de directeur général. Bruno VILAIN a été informé de cette décision et transmet son adhésion à [un directeur de son association.](#)

Le président remercie l'assemblée et clôture l'assemblée générale ordinaire.